

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 7

Artikel: La Croix-Rouge et la prévention des accidents
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

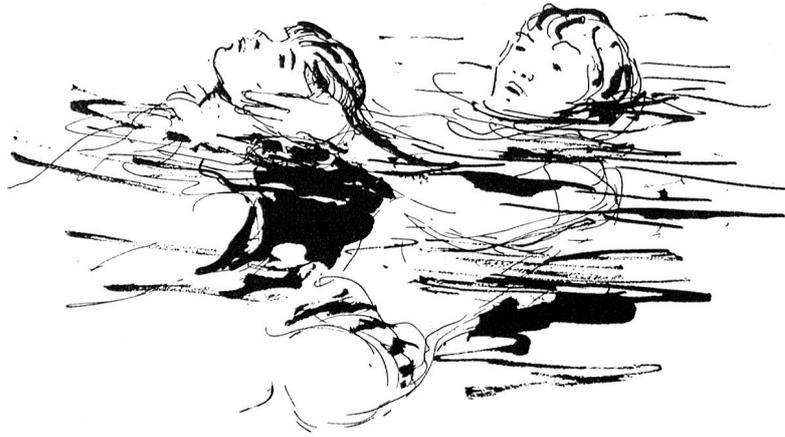
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Croix-Rouge et la prévention des accidents

Un accident a presque toujours une cause profonde, il n'est pas le fait d'un simple hasard. La prévention des accidents, l'éducation de la population: deux champs où la Croix-Rouge est appelée à jouer un rôle important, qu'il s'agisse de la sécurité routière ou nautique, de la sécurité dans l'industrie et au foyer.

La route prélève un tribut de plus en plus lourd de vies humaines, ses principales victimes étant les enfants et les vieillards. L'ignorance, la négligence ou un mauvais état de santé sont les principales causes des accidents qui ont laissé des morts ou des blessés. Chez soi également, nul n'est à l'abri de dangers d'accidents — manutention imprudente de cordons électriques, absence de poignées dans les salles de bain, chauffe-eau à portée de main d'un tout petit, parquet trop bien ciré, escaliers mal éclairés et... c'est l'accident.

Dans l'industrie, les accidents se chiffrent par milliers chaque année. Des foulures, des luxations provoquées par la manutention d'objets lourds, des intoxications affectant les poumons et la peau: ce ne sont là que quelques exemples.

Bien que la sécurité — qui devrait normalement être enseignée aux enfants dès leur âge le plus tendre par les parents et plus tard aussi par l'école — constitue un problème dont les gouvernements, les syndicats ouvriers et patronaux, les autorités locales se préoccupent dans la plupart des pays, deux champs d'action restent ouverts à la Croix-Rouge:

— *L'intervention sur les lieux mêmes d'un accident, grâce aux postes de secours installés par son intermédiaire le long des routes et dans les usines, grâce également aux trousse de secours dont elle recommande l'usage aux familles, et l'appui qu'elle est en mesure de prêter aux organismes responsables de l'éducation au sein de la collectivité: famille et école;*

— *L'éducation de la population en vue de la prévention d'accidents de toute sorte, dans le cadre de campagnes d'information s'adressant plus particulièrement aux enfants et aux travailleurs: enseignement des premiers soins, des méthodes de réanimation, cours de soins au foyer.*

Traverser la chaussée représente un danger pour les enfants?

La Croix-Rouge forme des groupes de volontaires pour les escorter.

Certaines routes font de nombreuses victimes?

La Croix-Rouge lance une opération de premiers secours sur route et détache des patrouilles mobiles de secours.

Les décès par suite de noyades sont particulièrement fréquents?

La Croix-Rouge intensifie l'organisation de cours de sauvetage nautique et l'enseignement de la réanimation artificielle.

Si les méthodes appliquées varient d'un pays à l'autre, le but est partout le même: faire disparaître dans toute la mesure du possible les accidents de la chronique des « faits divers » en enseignant à la population les possibilités de s'en protéger.